ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

vins de pays

Question écrite n° 55622

Texte de la question

M. Roger Meï souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation actuelle des vins de pays. Il semble que les moyens supplémentaires de promotion et de communication sur les marchés européens ne correspondent pas aux besoins de la profession. Il est par ailleurs regrettable que les mesures de distillation du début de campagne n'aient pas permis de réguler les prix. Dans ce contexte de mondialisation du commerce des vins, il lui demande quelles mesures il compte impulser au niveau européen afin de réglementer un marché fait de concurrences souvent déloyales, au sein duquel les producteurs des différents pays de la communauté ne sont pas soumis au respect des mêmes règles qualitatives.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a reçu les organisations professionnelles de la viticulture le 6 décembre 2000 afin de répondre à l'inquiétude des viticulteurs sur la situation des vins de table et de pays. Une aide nationale portant le prix du vin livré à la distillation ouverte par la commission à 24,30 francs par hectolitre a été décidée, dans la limite de 1 million d'hectolitres, pour les producteurs qui respectent un rendement agronomique de 90 hectolitres par hectare, et qui souscrivent des contrats de stockage à long terme à hauteur de 5 hectolitres par hectare. Ce dispositif a été autorisé par le conseil des ministres européens de l'agriculture le 19 décembre 2000 et sera mis en oeuvre dès les premiers jours de janvier. Parallèlement, un effort de maîtrise de la croissance du potentiel viticole et des rendements a été accepté par les professionnels notamment en baissant de 10 hectolitres par hectare le rendement des vins de pays de zone. Ces dispositions permettront de mieux affronter la concurrence des vins des pays tiers sur les marchés. Dans le même temps, la délégation française au comité de gestion vins a demandé la modification du régime de gestion.

Données clés

Auteur : M. Roger Meï
Circonscription : Bouches-du-Rhône (10e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55622
Rubrique : Agroalimentaire
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7233
Réponse publiée le : 5 février 2001, page 783